

## COMPTE-RENDU

### CONSEIL DE QUARTIER

#### LA BASTIDE

19 décembre 2023 – Maison Cantonale

**Ajouter photo**

**Étaient présents :**

- Françoise Frémy, Maire adjointe du quartier Bordeaux La Bastide
- Tiphaine Arduin, Adjointe au Maire chargée de la démocratie permanente et de la gouvernance par l'intelligence collective
- Pascal Jarry, Directeur de la mission démocratie permanente
- Didier Jeanjean, Adjoint au Maire chargé de la nature en ville et des quartiers apaisés
- Olivier Escots, Adjoint au Maire chargé du handicap et de la lutte contre toutes les discriminations
- Sylvie Justome, Adjointe au maire chargée de la sécurité sanitaire et de la santé
- Ève Demange, Conseillère municipale déléguée pour la sobriété du numérique et pour la résilience alimentaire
- Patrick Papadato, Conseiller municipal délégué pour la voirie, la mobilité, l'accessibilité et le stationnement
- Mehdi Hazgui, maître de cérémonie
- des habitants du quartier

## Sommaire

---

<b>Introduction</b>	<b>2</b>
<b>Démocratie permanente dans la ville et dans votre quartier</b>	<b>3</b>
<b>Bordeaux grandeur nature : Mobilités douces</b>	<b>6</b>
<b>Bordeaux, stratégie pour une ville nature et apaisée</b>	<b>6</b>
<b>L'actualité de votre quartier et les prochains rendez-vous</b>	<b>9</b>
<b>Conclusion</b>	<b>9</b>

# Introduction

---

Françoise Frémy

*Maire adjointe du quartier Bordeaux La Bastide*

Françoise Frémy remercie les habitants de leur présence et les prie d'excuser le Maire, absent pour raisons personnelles.

Elle rend hommage à Amine Smihi, Adjoint au maire chargé de la tranquillité, de la sécurité, de la prévention et de la tenue de l'espace public, décédé récemment.

Elle remercie l'association Cœur de Bastide, qui présente sur le parvis de la Maison cantonale une exposition à l'occasion des 100 ans de la mort de Calixte Camelle.

# Démocratie permanente dans la ville et dans votre quartier

## I) Présentation

Tiphaine Ardouin

*Adjointe au Maire chargée de la démocratie permanente et de la gouvernance par l'intelligence collective*

Tiphaine Ardouin rappelle que la démocratie permanente est un enjeu majeur pour les élus.

Le grand dialogue citoyen sur l'urgence climatique, initié en février 2023, se conclura en février 2024 avec le rapport de la convention citoyenne.

Le budget participatif dispose d'un budget de 2 millions d'euros pour mettre en œuvre les projets portés par les habitants. Sur 121 projets, 40 ont été proposés au vote et 34 sont en cours de réalisation.

L'observatoire de la démocratie permanente, composé de 30 personnes tirées au sort parmi des volontaires, permet de disposer d'un regard critique et rédige un compte rendu à l'issue d'une année de travail. L'appel à volontariat sera lancé le 2 janvier sur la plateforme.

Bordeaux facilite les initiatives citoyennes : les habitants qui ont un projet peuvent obtenir un budget, de l'aide juridique et un soutien matériel. Ils réalisent ensuite leur projet, avec l'aide des centres sociaux et des mairies de quartier.

Enfin, le dispositif d'interpellation citoyenne est un espace de dialogue avec la Ville pour entendre les pétitions, mais aussi les propositions d'idées et de projets.

- Au-delà de 150 signatures, une médiation est mise en place entre les habitants et la Ville.
- Au-delà de 1 500 signatures, un deuxième niveau de médiation intervient.
- Au-delà de 4 000 signatures, l'interpellation est inscrite à l'ordre du jour et présentée lors d'une interruption de séance du conseil municipal.

Françoise Frémy

*Maire adjointe du quartier Bordeaux La Bastide*

Après avoir rappelé les nombreuses rencontres avec les acteurs du quartier organisées en 2023, Françoise Frémy indique qu'elle n'organise pas de permanence, mais se met à la disposition des habitants du quartier, qui peuvent la contacter par mail ou par téléphone.

Elle explique que la concertation sur l'aménagement de la place Stalingrad et des quais débutera le 10 janvier.

Des réunions avec les habitants des rues de Cénac, du Petit-Cardinal et Hortense sont prévues prochainement. Enfin, des réunions d'information sur les grands projets Bastide-Niel, Euratlantique et Brazza sont programmées au cours du deuxième trimestre 2024.

**II) Avez-vous des questions sur les nouveaux dispositifs (observatoire de la démocratie permanente, droit d'interpellation citoyenne, appui aux initiatives citoyennes) ?**  
**Comment faire vivre encore mieux la démocratie permanente à l'échelle du quartier, de la ville ?**

▪ **Seuil pour l'interpellation citoyenne**

« *Pourquoi avoir fixé un seuil de 150 soutiens ? Les bonnes interpellations viennent parfois de 3 personnes. »*

Tiphaine Arduin assure que les interpellations des citoyens peuvent être portées par 3 citoyens. Pour entrer dans le dispositif d'interpellation citoyenne ils doivent habiter ou travailler à Bordeaux et le sujet de l'interpellation doit avoir un intérêt local.

▪ **Rue Hortense**

« *Le collectif de la rue Hortense signale que le projet de construction d'un immeuble de plus de 6 étages dépasse ce qui avait été convenu lors des concertations avec les citoyens. L'étude des sols menée par l'ARS et la Ville a révélé que le sol est pollué par les métaux lourds., mais l'entrepreneur ne respecte pas les recommandations. En outre, le chantier provoque des nuisances sonores et des dommages matériels. Le collectif demande la suspension des travaux, le temps de trouver un accord avec Marignan. »*

Françoise Frémy explique qu'une réunion de travail sera organisée entre habitants, élus et parties prenantes le plus rapidement possible.

Sylvie Justome précise que l'arrêt du chantier relève d'une décision judiciaire et non de l'autorité de la Mairie.

▪ **Conseils citoyens et commissions permanentes**

« *Auparavant conseils citoyens et commissions permanentes permettaient de faire remonter les problèmes des quartiers. Pourquoi ne pas avoir conservé ce système ? »*

Tiphaine Arduin explique qu'il a été décidé de ne pas reconduire ce dispositif, car il s'étiolait et n'impliquait pas suffisamment d'habitants. La Mairie souhaitait en effet mobiliser les habitants sur leur quartier, mais aussi sur les politiques publiques avec l'accompagnement des initiatives citoyennes par exemple.

▪ **Projets d'aménagement de l'allée Serr, de la place Calixte-Camelle et du parc de la Cité blanche**

« *Le budget participatif existait avant l'actuelle équipe municipale, et a notamment concerné le projet de végétalisation de l'allée Serr, en sommeil depuis quatre ans. »*

« *Où en est le projet d'aménagement de la place Calixte-Camelle ? »*

« *Que devient le projet de parc de la Cité blanche, en sommeil depuis 2022 ? »*

Didier Jeanjean indique qu'aucun plan et aucun budget n'avaient été établis pour l'aménagement de l'allée Serr et aucun budget prévu pour la place Calixte-Camelle et invite les habitants à le contacter directement par ailleurs pour échanger plus en détails sur ces sujets.

Les études sur l'aménagement de l'allée Serr débuteront en 2024 et les travaux de renaturation en 2025. Les travaux de la place Calixte-Camelle débuteront avant 2025.

Les travaux du parc de la Cité blanche débuteront avant 2025. Une moitié de la superficie du parking Galin, soit 5 000 m<sup>2</sup>, sera dévolue à un parc.

La contre-allée du quai des Queyriess, actuellement en travaux, sera renaturée, avec une voie verte piétonne et une voie pour les cyclistes.

Enfin, des recrutements ont été effectués pour le projet Brazza, à horizon plus lointain.

- **Darwin écosystème**

*« Des alertes répétées ont été émises sur le chantier Marignan, et 43 000 signatures recueillies au printemps dernier à la suite de démolitions illégales. Pourtant, aucun élu n'a rencontré les habitants, qui ont reçu une réponse extrêmement technocratique du Maire. Le droit d'interpellation citoyenne ne se traduit donc pas dans les faits. »*

Tiphaine Arduin précise que cette pétition est antérieure au 11 décembre, date à laquelle le dispositif d'interpellation citoyenne a été mis en place.

# Bordeaux grandeur nature : Mobilités douces Bordeaux, stratégie pour une ville nature et apaisée

---

## I) Présentation

Didier Jeanjean

*Adjoint au Maire chargé de la nature en ville et des quartiers apaisés*

Didier Jeanjean indique que le partage de la voirie doit être revu dans les villes, conçues pour les voitures. Pour faire de la place aux piétons, il faut supprimer des voies dédiées aux voitures.

Le festival des arts de la rue permet de découvrir la ville autrement, notamment place Stalingrad. La mise en place de rues piétonnes une fois par semaine devant les écoles et les sentiers pédestres urbains y contribue également.

La limitation de la vitesse et les zones 30, la suppression de certains feux tricolores, l'élargissement des trottoirs ont fait leur preuve dans d'autres villes.

Des quartiers à l'échelle de la ville, il fallait réorganiser les flux de circulation. Le développement de la marche est le premier objectif pour les déplacements urbains, ce qui suppose de prendre en compte le handicap. Les parcs et jardins seront rendus accessibles à toute forme de handicap d'ici la fin du mandat.

Olivier Escots

*Adjoint au Maire chargé du handicap et de la lutte contre toutes les discriminations*

Olivier Escots ajoute que le plan AD'AP prévoit la mise en accessibilité d'une vingtaine de sites dans le quartier La Bastide.

Le plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE) est mis en œuvre en tenant compte des remontées des mairies de quartier (trottoirs trop étroits, par exemple) et la concertation est menée quartier par quartier.

Les habitants sont invités à signaler leurs priorités à l'adresse [cvh@mairie-bordeaux.fr](mailto:cvh@mairie-bordeaux.fr) ou en complétant le document disponible à l'entrée de la Maison cantonale.

Didier Jeanjean

*Adjoint au Maire chargé de la nature en ville et des quartiers apaisés*

Didier Jeanjean indique que le parc de pistes cyclables s'est accru.

Deux opérateurs de free floating ont été retenus par type d'engin et les utilisateurs qui abandonnent leurs engins en dehors des aires de stationnement sont pénalisés. Enfin, il n'est plus possible d'utiliser ces engins dans les rues piétonnes grâce à la géolocalisation.

Un effort particulier porte sur le stationnement des vélos et des deux-roues afin de limiter leur usage dans les quartiers piétons.

Citiz, l'opérateur d'autopartage, dispose de 4 stations dans le quartier et l'offre d'autopartage sera augmentée.

Enfin, le car express complétera le RER métropolitain.

▪ **Marcher, pédaler, se déplacer ensemble : comment changer nos habitudes ?**

▪ **Non-respect de la limitation de vitesse**

« *Les automobiles ne respectent pas la limitation de vitesse rue Cazenave et autour des écoles du quartier et aucun aménagement ne les ralentit. Les services de la Mairie sont alertés, mais rien ne change.* »

« *J'ai peur quand mes enfants traversent la route. Il faudrait installer des ralentisseurs devant les écoles ou réaliser des contrôles de vitesse.* »

Didier Jeanjean rappelle le travail mené sur l'aménagement des quais, des places, de l'allée Serr et de l'avenue Thiers.

Françoise Frémy ajoute qu'un changement de réseaux est prévu rue Cazenave, qui deviendra ensuite une rue-jardin. En parallèle, la rue Petit-Cardinal sera réaménagée pour éviter les vitesses excessives.

Didier Jeanjean donne raison à cet intervenant. Certes, la police municipale ne répond pas à toutes les demandes.

Didier Jeanjean souhaiterait disposer de radars qui sanctionnent, mais ce n'est pas possible. Un radar pilote devrait être mis en place dans la ville de Bordeaux.

▪ **Fuite abribus**

« *Un abribus présente une fuite depuis 4 ans.* »

Françoise Frémy a demandé que cette réparation soit effectuée.

▪ **Parking et circulation des piétons**

« *A chaque événement organisé par Darwin, les voitures se garent sur les trottoirs et les riverains ne peuvent plus circuler à pied.* »

Didier Jeanjean indique que le projet d'aménagement prévoit une promenade à l'ombre et une piste cyclable en site propre. 50 arbres seront plantés quai de Queyries.

▪ **Amodiation**

« *Les solutions alternatives ne sont pas retenues : les parkings privés non utilisés à proximité pourraient être temporairement accessibles au public. Le plan d'urbanisme et le plan de déplacements de la ZAC bastidienne ne prennent pas Darwin en compte.* »

Didier Jeanjean rappelle que les travaux sont en cours. Par ailleurs, la Mairie dispose d'une délégation pour la gestion de l'espace public, ce qui exclut le pied des façades.

▪ **Suppression de la ligne 10 et baisse de la fréquence des trams**

« *L'offre de transport en commun se détériore. La ligne 10 a été supprimée et il faut attendre le tram A plus de 10 minutes le soir en semaine et le samedi matin.* »

Didier Jeanjean explique que le Maire a adressé le 30 novembre un courrier au Président de la Métropole pour signaler que la suppression de la ligne 10 est « *mal vécue et considérée comme mal remplacée* ».

▪ **Quai de Brazza**

« *Une voiture est abandonnée depuis des jours sur le trottoir du quai de Brazza. Les deux-roues empruntent la voie de bus. Les trottinettes et scooters électriques s'accaparent les arceaux au niveau de l'UCPA. Il est difficile d'alerter les opérateurs de free floating.* »

Didier Jeanjean invite les habitants à relayer ces anomalies auprès de la Mairie de quartier.

- **Circulation des piétons sur les trottoirs**

*« La circulation sur les trottoirs est impossible avec une poussette ou un fauteuil roulant. »*

Didier Jeanjean explique que le handicap a longtemps été oublié partout. Le programme prévu pour toutes les cours d'école engage un budget sur 10 ans. Par ailleurs, les habitants ont la responsabilité collective de rentrer leurs poubelles.

Olivier Escots ajoute que le dispositif AD'AP disposera d'un budget de 11 millions d'euros en 2024. Une campagne de sensibilisation sera menée sur la présence des poubelles, des vélos et des voitures sur les trottoirs.

Didier Jeanjean précise que 100 % des jardins seront accessibles avec un fauteuil roulant.

## L'actualité de votre quartier et les prochains rendez-vous

---

Françoise Frémy

*Maire adjointe du quartier Bordeaux La Bastide*

Une réunion publique sur le réaménagement de la place Stalingrad est prévue le 1<sup>er</sup> février 2024.

Le centre d'animation de La Bénauge organise une semaine de fête de fin d'année solidaire du 18 au 22 décembre.

Le cirque Plaisir se produira quai des Queyries du 13 au 31 décembre.

## Conclusion

---

Françoise Frémy

*Maire adjointe du quartier Bordeaux La Bastide*

Françoise Frémy remercie les participants, avant de leur souhaiter de bonnes fêtes.